

Caractère obligatoire des 11 vaccins : pourquoi est- ce une bonne idée ?



E. GRIMPREL

Service de Pédiatrie générale et aval
des urgences,
Hôpital Armand Trousseau, PARIS.

Le 16 juin 2017, le professeur Agnès Buzyn, nouvelle ministre de la Santé annonçait la préparation de la mise en place du caractère obligatoire de l'ensemble du calendrier vaccinal du nourrisson.

Cette mesure envisagée pour début 2018 aura pour effet d'étendre l'obligation actuelle qui concerne les 3 vaccins diphtérie, tétanos et polio, vers les 8 autres vaccins actuellement recommandés du calendrier du nourrisson, c'est-à-dire coqueluche, *Haemophilus influenzae b*, hépatite B, pneumocoque conjugué, rougeole, oreillons, rubéole et méningocoque C conjugué.

Cette décision marque le terme d'un long débat engagé en France par la ministre de la Santé précédente qui, dans le cadre du plan d'action pour une rénovation de la politique vaccinale, avait souhaité que soit organisée une concertation citoyenne coordonnée par le professeur Alain Fischer et dont le comité d'organisation, après un long et exhaustif travail d'auditions et d'analyse, conclut à la nécessité d'étendre de façon temporaire l'obligation vaccinale à l'ensemble du calendrier du nourrisson.

Les arguments scientifiques en faveur de la vaccination du nourrisson ont été largement exposés pendant ces longs mois de débat et ont été repris par notre ministre lors de toutes ses multiples interventions de communication avec la population et les médias.

Rappelons, en particulier, l'importance et l'urgence de la protection individuelle du jeune nourrisson contre des maladies potentiellement sévères, voire létales, comme la rougeole et les infections invasives à pneumocoque, *Haemophilus influenzae b* et méningococcique C. Rappelons également l'importance d'autres vaccins comme la rubéole et l'hépatite B pour une population qui sera certes exposée plus tardivement mais pour laquelle la vaccination précoce, assortie d'un fort taux de couverture vaccinale, est la seule véritable garantie d'efficacité sur un plan épidémiologique. Rappelons enfin l'importance de la protection collective vaccinale pour un nombre important de ces maladies, elle représente aujourd'hui la seule arme dont nous disposons pour protéger les plus vulnérables, en particulier aux âges extrêmes de la vie et les immunodéprimés.

I Tribune

Le principe souvent avancé de primauté du libre choix des parents sur la santé de leur enfant n'a pas de sens au regard des risques inhérents à ces maladies. Aujourd'hui, il n'est pas humainement acceptable de voir mourir, en France, un enfant ou un adulte d'une infection si un vaccin efficace existe, est bien toléré et est accessible à tous grâce à l'effort de la communauté.

Si à l'évidence, l'idéal pour nous tous serait de supprimer toute obligation dans le domaine de la vaccination comme ont réussi à le faire la plupart de nos pays voisins en Europe, cette décision d'étendre l'obligation vaccinale dans notre pays est actuellement sinon une "bonne" idée, en tous cas la "meilleure" possible. Notre ministre ici se positionne courageusement sur le terrain de la Santé publique et de la responsabilité politique.

Plusieurs éléments spécifiques à la France justifient actuellement cette mesure :

>>> La défiance de notre population vis-à-vis de la vaccination a atteint un niveau record et les études commanditées par la concertation citoyenne ont montré que si l'obligation était supprimée dans notre pays, un pourcentage élevé de parents et de médecins envisagerait de ne pas vacciner.

>>> Par ailleurs, une désinformation coupable sur les complications alléguées, sans aucune preuve, aux vaccins et aux adjuvants circule de façon massive sur Internet. Cette désinformation est principalement portée par les multiples associations et les puissants lobbys anti-vaccinaux mais elle est encore largement relayée par certains médias. Dans ce contexte de cacophonie française où la raison est devenue inaudible et l'obscurantisme roi, il fallait une voix claire et ferme annonçant la "fin de la récré". Notre ministre a fait preuve, en quelques mois, d'une qualité de communication rare dans ce domaine en assumant à la fois un discours scientifique maîtrisé et intelligible et un engagement politique fort en repositionnant le débat sur les points essentiels. Cela fait du bien.

Souhaitons que notre ministre Agnès Buzyn réussisse et contribue à restaurer la confiance de notre population dans la vaccination. Apportons-lui sans réserve toute notre aide et notre soutien.